

ImmoSign et Seraphin.legal annoncent leur rapprochement stratégique au sein de MYLEGITECH

LegalTech | Rapprochement | Innovation | CLM

30 novembre 2023, Caen – MYLEGITECH, connue pour sa marque phare ImmoSign et son expertise de digitalisation complète du processus contractuel pour les professionnels de l'immobilier, et Seraphin.legal, spécialiste du Contract Lifecycle Management (CLM) pour les directions juridiques en tous secteurs, sont fiers d'annoncer leur rapprochement. MYLEGITECH proposera ainsi une technologie indépendante et toujours plus puissante à destination des entreprises de toutes tailles et en tous domaines professionnels, avec pour objectif de devenir leader du CLM en Europe.

MYLEGITECH, avec plus de 10 000 utilisateurs, et Seraphin.legal dont la plateforme permet le pilotage de plus de 300 000 contrats dans plus de 15 pays, s'allient pour enrichir et diversifier leur offre. Ce rapprochement permet d'offrir une gamme complète de services en CLM, de la rédaction automatisée à la gestion des contrats, en passant par l'intelligence artificielle et la signature électronique. Ces innovations simplifient et sécurisent l'activité contractuelle des entreprises de toutes tailles et en tous secteurs.

Vincent Anquetil, CEO du groupe MYLEGITECH : « Notre solution intègre depuis 2020 l'outil de rédaction intelligente de Seraphin.legal. Nous mesurons chaque jour combien le numérique peut aider et sécuriser nos clients. Parallèlement, Seraphin.legal a conquis les grandes entreprises avec des produits innovants. Le sens de notre rapprochement est de faire profiter toutes les entreprises de ces innovations, et d'unir nos forces pour soutenir une R&D ambitieuse et pertinente dans le domaine du CLM. »

 MYLEGITECH SERAPHIN.LEGAL
à MYLEGITECH IMMO Sign
à MYLEGITECH

Structuration et gouvernance indépendante

Après avoir accueilli en son capital deux partenaires d'affaires que sont LA BOITE IMMO en 2022 et le Groupe ARCHE en 2023, MYLEGITECH a fait l'acquisition des parts détenues par les investisseurs dans Seraphin.legal. Les deux associés fondateurs, Thomas SAINT-AUBIN et Pierre LASVIGNE, rejoignent quant à eux le capital de MYLEGITECH. La prise de contrôle de Seraphin.legal et le financement de MYLEGITECH sont réalisés sans fonds d'investissement, et laisse le pouvoir de contrôle au CEO de MYLEGITECH, Vincent ANQUETIL.

Thomas Saint-Aubin, Directeur Associé de l'innovation et des affaires publiques du Groupe MYLEGITECH (ex-CEO de Seraphin.legal) : « Depuis 2 ans, nous assistons à une première vague d'acquisition de sociétés de LegalTech qui ont su trouver leur marché. Nous aurions pu en profiter pour vendre. Mais il reste tant à innover et à faire pour aider les entreprises à optimiser leurs processus contractuels ! Nous aimons notre métier, et nous sommes fiers et heureux de le poursuivre dans MYLEGITECH pour répondre aux enjeux de toutes les entreprises et devenir ensemble un leader européen du CLM. »

Engagement envers les clients et le marché

L'objectif du rapprochement est de renforcer l'innovation au service de l'activité contractuelle des entreprises. Ainsi, MYLEGITECH développe de nouveaux processus numériques dédiés aux métiers à forts enjeux juridiques. Elle propose également aux fédérations professionnelles d'accompagner leurs adhérents dans leur transition digitale en matière de contrats. Elle soutient enfin sa R&D afin d'enrichir ses solutions de nouvelles fonctionnalités notamment en matière d'intelligence artificielle. Ces évolutions apparaîtront sans cesser d'assurer aux clients une continuité de service en maintenant les technologies Seraphin.legal et ImmoSign.

Les innovations s'inscriront dans les spécificités des systèmes juridiques européens, et répondront à une démarche éthique en plaçant l'humain au cœur de la transition numérique. L'union des deux entreprises est en effet le fruit d'une entente sur des valeurs d'accompagnement et d'accessibilité du droit.

Irwin BARON, Directeur des opérations et des affaires juridiques du groupe MYLEGITECH : « Le numérique soulève de nombreux enjeux éthiques, particulièrement dans le domaine du droit. Face aux CLM anglo-saxons, l'engagement de MYLEGITECH est de proposer des solutions se conformant à nos règles nationales et communautaires. Nous nous devons également d'accompagner étroitement nos clients, qu'il s'agisse de l'intégration de nos solutions aux entreprises dotées de services juridique et IT, ou de la mise à disposition d'outils prêts à utiliser aux petites et moyennes entreprises qui ne doivent pas être victimes de la fracture numérique sur un sujet aussi important que leur activité contractuelle. »

Un Comité exécutif unifié fondé sur l'innovation et la complémentarité

La nouvelle structure optimise les synergies entre les deux solutions ImmoSign et Seraphin.legal, et valorise l'expertise des équipes dans l'objectif de la satisfaction des clients.

Le Comité exécutif marque la volonté d'unifier les deux entreprises dans l'objectif de cohérence des technologies qui sont mises à la disposition des utilisateurs. Ainsi :

- Vincent ANQUETIL, CEO de MYLEGITECH, devient CEO du groupe MYLEGITECH. Il est associé et contrôle l'entreprise.
- Thomas SAINT-AUBIN, co-fondateur et ex-CEO de Seraphin.legal, devient Directeur Associé de l'innovation et des affaires publiques du groupe MYLEGITECH.

- Pierre LASVIGNE, co-fondateur et ex-CTO de Seraphin.legal, devient CTO du groupe MYLEGITECH (Directeur Technique Associé).
- Thibault SIMON, ex-CTO de MYLEGITECH, devient CIO du groupe MYLEGITECH (Directeur Associé des Systèmes d'Information et de l'expérience client).
- Irwin BARON, ex-Directeur juridique de MYLEGITECH, initiateur et acteur majeur du rapprochement de Seraphin.legal et de MYLEGITECH, est promu COO/CLO (Directeur des opérations et des affaires juridiques).



De gauche à droite : Thomas SAINT-AUBIN (Dir. innovation et aff. publiques), Thibault SIMON (CIO), Vincent ANQUETIL (CEO), Pierre LASVIGNE (CTO) et Irwin BARON (COO/CLO)

Ce rapprochement accélère la mise en production d'innovations, avec un premier déploiement prévu en décembre 2023 d'une nouvelle version de la solution Seraphin.legal en SaaS et API, fruit d'un travail collaboratif de plusieurs mois des équipes de MYLEGITECH et de Seraphin.legal.

Pierre LASVIGNE, CTO du groupe MYLEGITECH : « MYLEGITECH transforme la gestion des contrats en entreprise en déployant massivement ses outils no-code de création de documents et d'assistance juridique, avec comme fort enjeu d'apporter des briques dans la gestion collaborative et l'assistance par intelligence artificielle. Notre objectif est d'adresser le marché européen avec des outils inédits et des fonctionnalités IA qui ne profitent pas encore à ce marché qui en a pourtant besoin. »

Thibault SIMON, CIO du groupe MYLEGITECH : « MYLEGITECH dédie le service que je dirige à la satisfaction client, de l'intégration de nos solutions en API à destination des grandes entreprises, éditeurs de logiciels et fédérations professionnelles, à l'accompagnement par notre Hotline internalisée des petites et moyennes entreprises à l'installation et l'utilisation de nos solutions SaaS. »

A propos de ImmoSign / MYLEGITECH :

ImmoSign est une solution de gestion de contrats pour les professionnels de l'immobilier, distribuée par MYLEGITECH, une LegalTech créée en 2018 par Vincent Anquetil.

MYLEGITECH est née d'un besoin identifié par son fondateur et ses équipes : les professionnels utilisent au quotidien des actes et des contrats qui engagent leur responsabilité. « Aucune solution ne permettait d'accompagner, en toute sécurité, la transition digitale du processus contractuel », explique Vincent Anquetil. MYLEGITECH s'inscrit dans une démarche de simplification et d'innovation de la gestion des contrats des entreprises, tout en s'assurant de la force juridique des procédés utilisés.

A propos de Seraphin.legal :

Seraphin.legal offre une solution complète de « Contract Lifecycle Management » (CLM), en proposant notamment aux directions juridiques un ensemble de fonctionnalités tels que la rédaction contractuelle intelligente, la négociation collaborative, la gouvernance de l'information contractuelle et le suivi de l'exécution des contrats. Grâce à sa capacité à créer des outils paramétrables et à s'intégrer à de nombreux logiciels-métiers et CRM, elle compte de prestigieux clients tels que Leroy Merlin, SNCF, Orange, Nexity ou La Poste. Tous clients confondus, plus de 300 000 contrats sont pilotés via la plateforme Seraphin.legal dans plus de 15 pays.

Contact Presse :

Aude Staub - Cabinet Gtec - aude.staub@cabinet-gtec.fr - 01 89 53 22 18

Pour toute demande d'informations supplémentaires, visuels, interviews.